

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DECS	Date	20 mars 2026
Numéro	26.343	Heure	13h16

<b>Auteur-e(-s) :</b> Hugo Clémence	<b>Lié à</b> (facultatif) : ad
<b>Titre :</b> CFA de Boudry : étude de M <sup>me</sup> Megane Lederrey, et après ?	
<b>Contenu :</b> L'ouvrage <sup>1</sup> , sorti en février 2026, présente une étude à charge contre le système des centres fédéraux d'asile. Y sont relatés le fonctionnement disciplinaire et sécuritaire, des violences physiques et psychiques continues, en somme un système qui déshumanise les demandeuses et demandeurs d'asile. Bien que la gestion des centres fédéraux soit de compétence fédérale, comment le Conseil d'État peut-il agir pour que les constats de cette étude soient intégrés dans les travaux en cours sur la stratégie asile ?  <a href="#"><sup>1</sup>L'univers « disciplinaire et sécuritaire » des centres fédéraux d'asile dénoncé dans un livre   RTS</a>	
<b>Souhait d'une réponse écrite :</b> OUI	

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire :</b> <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Hugo Clémence		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Fabienne Robert-Nicoud		